



Manque de signature sur une courrier de resiliation

Par **moustaches33**, le **15/11/2014** à **16:31**

bonjour j'ai souscris une assurance sante qui devait resiler mon assurance actuel mais elle a envoyer le recommande non signe mon assurance actuel m'a envoyer un courrier refus de resiliation motif recommande non signe est dans son droit est legal

Par **moisse**, le **15/11/2014** à **20:08**

Bonsoir,
Non seulement c'est légal, mais c'est le contraire qui serait illégal.
En effet pour résilier un contrat, exercer un droit, il faut en être le titulaire.
Votre nouvel assureur aurait du, pour se charger de la résiliation, vous faire signer un mandat en ce sens.
Sinon vous imaginez bien que n'importe qui pourrait résilier à votre place en vous obligeant ainsi à souscrire chez le "n'importe qui" en question, voire effectuer une très mauvaise plaisanterie pour vous porter tort..